Les Nuits Magiques - 29 novembre - 10 décembre 2023 32ème Festival International du Film d'Animation

Règlement de la compétition de courts métrages d'animation



Présentation

La 32ème édition du Festival International du Film d'Animation "Les Nuits Magiques", se déroulera au cinéma "Le Festival" de Bègles (premier cinéma français spécialisé en cinéma d'animation et effets spéciaux) du 29 novembre au 10 décembre 2023 ainsi que sur d'autres lieux de l'agglomération bordelaise. Le festival a pour objectif de faire découvrir la richesse et la diversité du cinéma d'animation par la diffusion de courts et longs métrages d'animation provenant du monde entier et utilisant des techniques d'animation différentes. Il est organisé par l'association Flip-Book.

<u>Compétition Internationale de Courts Métrages d'animation. Prix attribué aux réalisateurs- trices :</u>

Le Grand Prix des Nuits Magiques (attribué par le public): 1000 € Le Prix du Public de 500 euros pour le meilleur film français Le Prix du Public de 500 euros pour le meilleur film étranger

Le Prix du jeune public : 500 €

Le Prix des Collégiens et des Lycéens : 500 € au réalisateur

Le Prix des Écoles primaires : 500 € au réalisateur

D'autres prix pourront être décernés

Inscription des films

Peuvent participer à la compétition, des courts métrages d'animation réalisés en 2021,2022,2023 en DCP ou fichier numérique HD. Les films étrangers peuvent concourir dans la mesure où ils sont doublés en français, sans dialogues ou déjà sous-titrés en français. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site internet du festival www.lesnuitsmagiques.fr. Aucun droit d'inscription n'est exigé.

Sélection

La sélection des films se fera via un lien internet de visionnage . La date limite est le 31 juillet 2023

La liste des films sélectionnés sera disponible sur notre site internet www.lesnuitsmagiques.fr mi septembre.

Promotion

Les ayants droit cèdent au festival, sans contre partie, les droits de reproduction des photographies de leur film pour une diffusion dans la presse ou sur le site internet du festival. Ils autorisent également la diffusion d'extraits de leur film, au plus 10% de sa durée avec un maximum de 1 minutes 30 secondes, sur les différentes chaînes de télévision ou autres médias.

Les ayants droit des films inscrits à la compétition autorisent le festival à diffuser leur film dans le cadre de deux projections promotionnelles au cours de l'année suivant la manifestation.

Port des films

Le festival prendra en charge le port retour des DCP des films sélectionnés.

<u>Assurance</u>

Le Festival contractera une assurance en vue d'un remplacement des DCP éventuellement endommagées pendant la manifestation.

Cas non prévus et contestations

Les organisateurs du festival se réservent le droit de prendre toute décision relative à des questions non prévues par le présent règlement et d'accorder des dérogations éventuelles aux dispositions ci-dessus sur demande expresse et motivée. La participation au festival implique l'acceptation sans réserve des termes de son règlement.

Programmation/Administration FLIP-BOOK/LES NUITS MAGIQUES 23 RUE NOUTARY 33130 BEGLES FRANCE TÉL.: (+33)5.56.51.76.60

Mail: contact@lesnuitsmagiques.fr **Site:** www.lesnuitsmagiques.fr